

Appel fondateur du Collectif solidarité contre l'exclusion

texte adopté le 14 septembre 1996

Chômage et angoisse de perdre son travail ; précarité et exclusion ; flexibilité et temps partiel imposé ; parents licenciés et enfants sacrifiés ; dégradation des conditions de travail pour les uns et perte de lien social pour les autres...

Ce sont là les conséquences d'une mondialisation de l'économie, fondée sur la libéralisation des marchés, les déréglementations et les privatisations, permettant aux marchés financiers internationaux de se libérer de tout contrôle des Etats. Cette même logique a également des effets désastreux sur l'environnement.

Seuls des changements profonds peuvent éradiquer les inégalités et des exclusions. Une économie qui n'est pas au service de la société n'est pas légitime. Comment faire front à cette évolution ?

Pour débattre de ces questions et nous inscrire dans un rapport de force, nous voulons former ensemble un collectif « Solidarité contre l'exclusion : emploi et revenus pour tous » pour élaborer des propositions et mener des actions concrètes, novatrices, en tenant compte notamment des principes suivants :

- l'accès à l'emploi et à des revenus décents est un droit pour toutes et tous.
- une réduction généralisée du temps de travail avec maintien des revenus et embauche compensatoire, devrait permettre à tous, hommes et femmes, de trouver un emploi, de répartir de façon plus juste l'éducation et les tâches familiales, et aussi de jouir d'une plus grande liberté pour les loisirs et les engagements divers.
- la sécurité sociale est un acquis essentiel du monde du travail. Son adaptation aux changements de la société (évolution des structures familiales, etc ...) et les différentes pistes de son financement doivent être débattues en veillant à garder son caractère d'assurance collective et solidaire. L'élargissement des politiques sociales basées sur l'assistance ou l'assurance privée n'est pas acceptable.
- une fiscalité nouvelle, taxant notamment les fortunes et les revenus du capital, doit permettre une plus juste répartition des richesses.
- enfin, l'extension et la modernisation d'équipements collectifs pour les besoins sociaux non satisfaits peuvent également contribuer à la création d'emplois.

Nous sommes tous concernés. La collaboration entre syndicats, associations et individus au sein du collectif doit permettre la participation d'un plus large public à ces débats et actions pour l'accès à l'emploi et aux moyens d'existence.

En associant des personnes avec et sans emploi, en mobilisant la société civile, nous voulons construire un rapport de force essentiel au développement d'une société plus égalitaire et plus juste.